

BULLETIN D'INSCRIPTION :
TECs en COREVIH : 22-23 mai 2014
Frais d'inscription : 180 euros
Date limite d'inscription : 7 mai 2014
(Dans la limite des places disponibles)

Objectifs

- Apporter les connaissances fondamentales et actualisées pour permettre de mieux appréhender l'évolution de la pathologie, les nouvelles stratégies thérapeutiques.
- Optimiser la mise en œuvre d'enquête par les TEC
- Amélioration des pratiques professionnelles

Ce bulletin d'inscription vaut **INSCRIPTION DEFINITIVE**
(Accord ferme de prise en charge ou paiement immédiat)

ⓘ En cas de désistement, veuillez prévenir **par mail uniquement**, le secrétariat de la SFLS, au plus tard **10 jours** avant le début de la formation.

Dans le cas contraire, les frais d'inscription seront dus.

NOM :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Email :

Téléphone portable :

Coordonnées précises de la personne et du service à qui devront être transmises la facture et la convention (si nécessaire)

NOM Prénom :

Adresse :

Email :

Tél. :

Bulletin à adresser au :

Secrétariat SFLS
Hôpital du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 05 56 96 47 91 - Fax : 05 56 79 60 87
Email : sfls@wanadoo.fr - www.sfls.aei.fr

Hébergement à proximité

- * Hôtel Berlioz
⇒ à partir de 42€ single
⇒ à partir de 60€ twin
- * Hôtel Kyriad à partir de 60€
- * Axotel Lyon-Perrache Qualis
⇒ à partir de 88€ single ou twin

Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995

Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex
Tél : 05 56 96 47 91 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

Séminaire de Formation



En partenariat avec FORMAVIH



PROGRAMME

TEC en COREVIH

22-23 mai 2014

Best Western CHARLEMAGNE
23 Cours Charlemagne
69002 LYON

Organisatrices :

Mireille JOLIOT- Coordinatrice
COREVIH Lyon-Vallée du Rhône

Stéphanie DEGROODT- TEC
COREVIH Lyon-Vallée du Rhône

N° Agrément Formation : 72330472433
N° Agrément FMC : 10025
Formavih : 1733

Jeudi 22 mai 2014

10h00 Café d'accueil

10h45 -11h00

Ouverture du séminaire

11h00 - 12h30

- **Physiopathologie du VIH**
- **Nouvelles stratégies thérapeutiques :**
 - Mono et bithérapie
 - Interruption et allègement
 - Arrivée des génériques

Dr Laurent Cotte- Lyon – Croix-Rousse

12h30-13h45 : Déjeuner

14h00-15h30

Tuberculose et Syndrome de reconstitution immunitaire pour les patients vivant avec le VIH

Dr Thomas Perpoint – Lyon – Croix-Rousse

15h30 Pause

Volet social

15h45–16h30

Partenariat Hôpital Croix-Rousse – Cameroun

Dr Thomas Perpoint

16h30–17h15

Femmes et VIH

Mme Albertine Pabingui – Lyon – DA TI SENI

Dr Florence. Brunel-Dalmas – Lyon - HEH

Vendredi 23 mai 2014

9h00 Café d'accueil

9h30–11h00

Retour sur les enquêtes

Dr Christine Jacomet- Clermont-Ferrand

- Enquêtes « Un jour donné » auprès des patients infectés par le VIH
- Perception des génériques des ARV

11h00 Pause

11h 15–12h30

- **Rôle du TEC dans les enquêtes**
Mise en œuvre d'enquête par les TEC
Mr Louis Cormerais- Clermont-ferrand
- **Retour d'expérience**
Mme Solène Pineau - Nantes

12h30-13 h45 : Déjeuner

14h00-14h30 QCM et Enquête de satisfaction

14h30-15h30 **Groupes d'échanges :**

- Contrôle-qualité NADIS
- Contrôle-qualité DOMEVIH
- Recherche clinique
- Organisation des TEC au sein d'un même COREVIH (*Isolement, Homogénéisation du travail, Outils, Ses difficultés*)

15h30-16h00

Restitution des groupes d'échanges

FRAIS D'INSCRIPTION : 180 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :

- Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription (à l'ordre de la SFLS)
- Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.